

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

12300125

Déposé
03-01-2012

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0440.166.994**Dénomination (en entier):** **ORTMANS**

(en abrégé):

Forme juridique : Société anonyme**Siège :** 4890 Thimister-Clermont, Bois la Dame 2

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **CONVERSION DES TITRES AU PORTEUR EN TITRES NOMINATIFS**

D'un procès-verbal dressé par Maître **Stéfan LILIEN**, Notaire à Verviers, le dix-neuf décembre deux mille onze, portant à la suite la mention : Enregistré à Verviers II, le 26 décembre 2011 volume 15 folio 55 case 17, reçu 25 euros

Il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la Société anonyme « ORTMANS », ayant son siège à 4890 Thimister-Clermont, Bois la Dame 2, a notamment pris les résolutions suivantes :

1.- L'assemblée décide de convertir toutes les actions au porteur existantes en actions nominatives.

En suite de cette résolution, l'article 7 des statuts est modifié comme suit :

Les actions sont nominatives. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire peut prendre connaissance.

La cession des actions nominatives s'opère par une déclaration de transfert inscrite sur ledit registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou un fondé de pouvoirs.

2.- L'assemblée générale décide à l'unanimité de convertir les 39.620 actions au porteur de la société « ORTMANS » en 39.620 actions nominatives, de créer un registre des actions nominatives, d'accomplir les formalités d'inscription des 39.620 actions nominatives dans ledit registre et de détruire les actions au porteur physiquement présentes.

Elle constate, qu'à l'instant, les formalités d'inscription au registre des 39.620 actions nominatives ont été effectuées et qu'il a été procédé à la destruction des 39.620 titres au porteur numérotés 1 à 39.620 physiquement présents et ainsi remplacés

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Acte et documents déposés en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2011.
- coordination des statuts.

Stéfan LILIEN, notaire associé de la société en nom collectif "Stéfan & David LILIEN, notaires associés", ayant son siège à Verviers.